



PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES – SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

MAIRIE

Rue Théodore Gaudiche - BP 18
35530 SERVON-SUR-VILAINE

Tél. : 02 99 00 11 85
Fax : 02 99 00 23 89

E-mail : contact@ville-servonsurvilaine.fr

www.ville-servonsurvilaine.fr



Conformément aux dispositions des articles L.151-43 et R.151-51 à R151-53 du Code de l'urbanisme, les servitudes d'utilité publique s'imposent au PLU et doivent obligatoirement être annexées au dossier.

Afin d'assurer une cohérence des règles et une clarté du droit applicable, la communauté de communes doit veiller à l'adéquation des dispositions du projet communautaire avec les effets des servitudes.

Les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol sur la commune de Servon sur Vilaine sont les suivantes :

Catégorie	Intitulé	Date d'institution	Observation	Gestionnaire
A4	Servitudes relatives aux terrains riverains des cours d'eau non domaniaux	Arrêté préfectoral 25.03.1907	Non repéré au document graphique	DDTM
A5	Servitudes relatives à la pose de canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement	/	Non repéré au document graphique	Commune
EL 11	Servitudes relatives aux interdictions d'accès le long des routes expresses et des déviations d'agglomération	Arrêté de la DUP 13.12.1985	RN échangeur de Servon-sur-Vilaine, 157, DR 101 et aménagement entre RD 101 et RD 93 concernés	DIRO
I 3	Servitudes relatives à l'établissement de canalisations de transport et distribution de gaz	/	Non repéré au document graphique	
I 4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Accord amiable en application du décret 06.10.1967 ou arrêté préfectoral modifié du 11.06.1970	Liaison 4000 kV n°1 Domploup-Launay Liaison 4000 kV n°2 Domploup-Launay Liaison 90kV Domploup-St Laurent- Servon- Talus Liaison 90kV Domloup-Vitré Liaison 90kV n°2 Domloup-Servon Poste de transformation d'énergie électrique	ERDF 64 boulevard Voltaire – CS 76504 35065 Rennes Cedex RTE 75 boulevard Gabriel Lauriol – BP 42622 44326 Nantes Cedex 3 RTE – GMR Bretagne 1 rue Ampère



	90kV Servon			Zone de Kerourvois sud 29500 Ergue Gaberic 02 98 66 60 00	
	PT 2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques	Décrets 01.02.1974, 30.04.1981, 11.01.1982	LH Ruillé le Gravelais-Cesson LH Cesson – Vityré LH Cesson Châteaubourg	Orange INT NA/EI49-2 52 Boulevard Gaston Ramon – BP 60920 49043 Angers Cedex Orange DGAR/CA RS BL Quimper 11 avenue Miossec 29000 Quimper
	T1	Servitudes relatives aux chemins de fer	Art 6 décret du 30.10.1935	Ligne Paris-Brest	SNCF
	T7	Servitudes relatives aux zones de dégagement	Arrêté et circulaire du 25.07.1990	Non repéré au document graphique – Toute la commune	Direction générale de l’aviation civile
	PM1	Servitudes relatives au plan de prévention des risques	Arrêté du 23.07.2007	PPRi Vilaine Amont	DDTM